

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt : 23 mars 2016*

## **Projet de loi**

### **ouvrant un crédit d'investissement de 3 590 000 F pour l'acquisition de l'équipement de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,  
vu l'article 15 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013,  
décrète ce qui suit :

#### **Art. 1 Crédit d'investissement**

Un crédit global d'investissement de 3 590 000 F (y compris TVA) est ouvert au Conseil d'Etat pour l'acquisition de l'équipement de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries.

#### **Art. 2 Planification financière**

<sup>1</sup> Ce crédit d'investissement est ouvert dès 2017. Il est inscrit sous la politique publique A – formation (rubriques 0323 5061 et 0411 5062).

Ce crédit se décompose de la manière suivante :

– Mobilier et équipement hors informatique (0323 5061)	2 276 000 F
– Equipement informatique + téléphonie (0411 5062)	<u>1 314 000 F</u>
<b>Total</b>	<b>3 590 000 F</b>

<sup>2</sup> L'exécution de ce crédit est suivie au travers d'un numéro de projet correspondant au numéro de la présente loi.

**Art. 3 Amortissement**

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) et est porté au compte de fonctionnement.

**Art. 4 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat**

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

### **Préambule**

Lors de sa session du 10 octobre 2008 (L 10210), le Grand Conseil a voté un crédit d'études pour la construction d'un bâtiment scolaire pour l'enseignement secondaire II à Frontenex, la réalisation d'un P+R et le transfert des activités sportives du terrain des Fourches.

Lors de sa session du 29 novembre 2013 (L11264), le Grand Conseil acceptait à l'unanimité le crédit d'investissement de 82 122 000 F pour la construction de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries et pour le transfert des activités sportives du terrain des Fourches.

En accord avec la recommandation 4.1.4 du rapport 31 de la Cour des comptes, la loi 11264 ne comprenait pas le financement de l'ensemble des équipements qu'il sera indispensable de déployer pour accueillir les élèves et apprentis dans la future école de commerce, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2017.

L'objet de ce projet de loi vise donc à financer ces équipements.

### **1. Planification scolaire**

L'établissement de Frontenex (ce nom est provisoire) sera une école de commerce. Plusieurs mouvements démographiques et organisationnels expliquent cette nécessaire affectation.

Tout d'abord, l'attrait pour les formations commerciales (et de culture générale) continue d'augmenter, comme le montrent les chiffres observés à la rentrée 2015. Par ailleurs, la répartition des bâtiments dédiés aux formations commerciales n'est actuellement pas satisfaisante, puisqu'il manque un bâtiment de grande envergure sur la rive gauche.

Ainsi, cette école accueillera plus d'un millier d'apprentis de différentes filières commerciales, tant à plein-temps qu'en formation duale. L'annexe des Bougeries deviendra un bâtiment réservé à la formation du personnel de la santé qui connaît une forte pénurie.

Dans le même ordre d'idée, les élèves de l'annexe de Lissignol actuellement affectés à l'école de commerce Nicolas-Bouvier seront intégralement destinés à Frontenex. Le bâtiment de Lissignol sera réservé à

l'accueil du secondaire II, lequel manque gravement d'espaces à disposition actuellement.

Pour résorber les flux en augmentation de l'ECG, les bâtiments de Aimée-Stitelmann et de Madame de Staël devront être capables de développer leur actuelle mixité, soit dans un cas avec l'ECG, soit dans l'autre avec le collège.

Cette mécanique déclenchera le déplacement d'élèves du commerce vers le nouveau bâtiment de Frontenex qui atteindra ainsi sa pleine capacité dès 2018. Dans le prolongement de ce calendrier, les futurs bâtiments du site de la Gravière à Meyrin et des Cherpines à Confignon, qui seront mis à disposition à l'horizon 2024-2025, auront également une configuration capable d'intégrer des formations mixtes (collèges, ECG, EC formations plein temps et duale) et permettront d'absorber l'ensemble des mouvements démographiques prévus, de diminuer l'éclatement logistique créé par les sites pavillonnaires et d'équilibrer les répartitions géographiques.

Enfin, la configuration mixte d'une partie des bâtiments de l'ES II offrira une plus grande souplesse de gestion à un système de formation multiple en permettant de rassembler dans un seul bâtiment des filières de configurations diverses.

Les rentrées 2016 et 2017 s'effectueront avec les affectations suivantes :

***Rentrée 2016 :***

- déplacement du collège de Candolle dans le bâtiment de l'actuel CO de la Seymaz;
- déplacement de l'ECG Ella-Maillart dans les locaux de l'actuel collège de Candolle;
- maintien d'élèves de la filière Ecole de culture générale sur les sites de Plan-les-Ouates et de Carouge par la création de deux mixités :
  - à Plan-les-Ouates : l'EC Aimée-Stitelmann deviendra l'Ecole de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann;
  - à Carouge : le collège Mme de Staël deviendra le Collège et Ecole de culture générale Mme de Staël.

***Rentrée 2017 :***

- mise en fonction de l'Ecole de commerce de Frontenex, avec déplacement de certaines filières commerciales de l'EC Nicolas-Bouvier pour lui permettre de libérer le bâtiment de Lissignol.

La réalisation de ces scénarios dépend naturellement de la mise à disposition des bâtiments comme indiqué ci-dessus.

## **2. Chantier en cours de l'école de commerce de Frontenex**

Les travaux de l'école de commerce de Frontenex ont démarré le 25 novembre 2014 après la libération du terrain des Fourches par la Ville de Genève.

Dès le démarrage des travaux, le chantier s'est heurté à quelques surprises telles que la découverte de terres polluées ainsi que des difficultés de réalisation pour le forage des pieux. Ces aléas ont induit un retard d'environ 6 semaines.

Les travaux de terrassement se sont achevés courant août 2015 et ont permis de démarrer le gros œuvre depuis mars 2015 sur une durée de 14 mois. La mise hors d'eau-hors d'air est prévue par aile à partir de février 2016 jusqu'à juin 2016.

Les façades ont démarré en octobre 2015 par aile pour s'achever au mois de juin 2016. Les travaux de second œuvre sont ainsi prévus début 2016 pour se terminer en été 2017.

L'objectif de mise en service de l'école pour la rentrée scolaire 2017 reste toujours atteignable malgré le retard irrattrapable pris en début de travaux.

## **3. Programme des locaux et équipements prévus**

Le programme des locaux annoncé dans le PL 11264 n'a pratiquement pas changé lors de la mise en place des plans d'exécution. Vous trouverez dans ce chapitre un récapitulatif des éléments essentiels du programme ainsi qu'un bref descriptif des équipements principaux nécessaires pour dispenser ces différentes formations.

### **– L'enseignement professionnel**

- 31 salles sèches de 60 m<sup>2</sup> réservées à l'enseignement des branches telles que les langues, la gestion, l'économie politique, le droit, la géographie, les mathématiques, l'histoire, le civisme, etc., mais aussi à l'enseignement professionnel pour les voies duales d'assistant-e et de gestionnaire du commerce de détail;
- 1 salle sèche de 100 m<sup>2</sup> permettant de réunir deux classes parallèles, afin de leur donner des consignes générales avant de les séparer en groupes de travail de dimension restreinte;
- 4 salles de séminaires de 40 m<sup>2</sup> réservées aux groupes de travail restreints précités, mais aussi aux classes à petits effectifs permettant d'offrir aux élèves « à risque » une plus grande chance de réussite dans leur filière de formation;

- 5 salles informatiques de 60 m<sup>2</sup> et 22 salles multimédias de 80 m<sup>2</sup>, toutes de capacité d'accueil de classes entières de 24 élèves, permettant une plus grande souplesse pour les grilles horaires. Ces salles sont dédiées à l'enseignement de l'ICA (Informatique, Communication, Administration), des langues, aux modules professionnels, etc.

#### – **Les sciences pour l'application commerciale**

Une salle de cours, une salle informatique de sciences et un local de préparation pour l'application commerciale de l'enseignement des sciences qui se fait sous forme de projet pluridisciplinaire orienté vers le développement durable (l'équipement des salles de sciences prévu est très simple car les besoins pédagogiques ne sont pas les mêmes que ceux des filières gymnasiales).

#### – **Les activités artistiques**

Deux salles d'activités artistiques et une salle informatique-marketing. Les arts s'enseignent de manière « traditionnelle » à l'école de commerce. Toutefois, un projet d'application commerciale actuellement à l'étude permettra d'intégrer les arts dans des projets professionnels d'infographie, de marketing et de design.

#### – **Education physique**

Les trois salles de gymnastique sont superposées et occupent chacune l'équivalent de deux niveaux. Une salle est équipée de matériel spécifique de gymnastique lourd, une salle est dédiée aux sports d'équipes et jeux scolaires et une salle est équipée pour répondre aux besoins spécifiques des sports de compétition (sans public). A cela s'ajoute une salle de musculation.

#### – **Centre de documentation**

Le centre de documentation sera situé au deuxième étage de l'école de commerce. L'emplacement choisi permettra un accès aisé aux étudiants, favorisant ainsi son utilisation pour diverses consultations de documents et l'élaboration de recherches particulières.

Pour satisfaire les besoins documentaires des élèves et des enseignant-e-s, des fonds documentaires dans tous les domaines de la connaissance en lien avec les disciplines enseignées sont à prévoir que cela soit en culture générale, sciences humaines ou appliquées, littérature classique ou de fiction. Un accent tout particulier sera mis sur le commerce, l'économie, la gestion et l'organisation de l'entreprise et enfin l'apprentissage des langues étrangères. Des ouvrages de références sont aussi prévus.

Les collections comporteront des documents sur des supports variés comme les livres (à terme 20 000 ouvrages), les périodiques (80 abonnements), les documents sonores ou vidéos (700 titres de fiction, 1 000 titres de documentaires).

Les bibliothécaires créeront également des dossiers documentaires qui regroupent divers types de documents (articles, extraits de livres, brochures, liens internet, etc.) sur un sujet donné. Ils permettent de se tenir informé rapidement sur une thématique grâce à des informations mises à jour régulièrement. Un espace est prévu pour les dossiers professionnels proposés par l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) présentant les différents métiers ainsi que les filières de formations.

Il s'agit de mettre en place un centre de ressources multimédias à finalité pédagogique, qui offre à la communauté scolaire de Frontenex, un espace privilégié, support essentiel pour la formation, l'information, la recherche documentaire et la communication.

– **Administration de l'école et locaux des maîtres**

Le programme des locaux administratifs correspond au minimum nécessaire à la gestion et au fonctionnement administratif de l'école. Le programme des locaux des professeurs, assistants techniques est identique à celui des autres établissements du secondaire II.

- **Auditoire** de 300 places, ainsi qu'un local pour le dépôt matériel. L'équipement a été prévu dans le PL 11264.
- **Cafétéria** de 250 places assises, cuisine pour la production de repas sur place et self de distribution.

Le crédit d'équipement se subdivise ainsi :

– mobilier	1 556 000 F
– équipement pédagogique et de fonctionnement	372 000 F
– équipement audiovisuel et matériel atelier AT-MAV	140 000 F
– équipement des salles d'éducation physique	149 000 F
– équipement et matériel de la cafétéria	59 000 F
– équipement informatique et téléphonie	1 314 000 F
<b>Total y compris TVA</b>	<b>3 590 000 F</b>

Les prix ont été vérifiés par la centrale commune d'achat et se fondent sur la situation actuelle du marché.

Le montant pour l'achat de la partie du matériel qui devra être pris sur le budget de fonctionnement annuel, et qui ne fait donc pas partie de ce projet de loi, est estimé à 217'000 F y compris TVA.

Le crédit a été établi sur la base des équipements habituels indispensables pour assurer la qualité de l'enseignement, qui, dans le cadre de l'école de commerce, se fondent principalement sur l'utilisation des installations multimédias et les moyens informatiques.

Le mobilier est composé essentiellement de matériel standard inclus dans les catalogues de la CCA.

Les équipements pédagogiques et de fonctionnement concernent surtout le fonds documentaire du centre de documentation (voir explications plus haut), ainsi que de façon plus modeste le matériel pour la salle de sciences.

L'équipement audiovisuel et matériel atelier AT-MAV se compose du matériel nécessaire à l'assistant-e technique pour gérer le parc informatique (790 PC) et audiovisuel (71 vidéoprojecteurs) de l'école et préparer des projets spécifiques de soutien au cours.

L'équipement des salles d'éducation physique et de la salle de musculation se compose du gros matériel mobile (appareils de fitness, barres parallèles, tapis, trampolines, bancs, etc.).

L'équipement et matériel de la cafétéria se compose de machines à poser sur le plan de travail (mixer, coupe-légumes, balances électroniques, etc.), ainsi que de matériel mobile (chariots, échelles à plateaux, etc.).

L'équipement informatique est composé essentiellement de PC et de logiciels voués à l'enseignement.

Les 36 salles de cours sont équipées chacune d'un tableau numérique interactif (TNI) comprenant, pour le volet informatique : un ordinateur connecté au réseau doté d'une tablette-écran. A cela s'ajoute un vidéoprojecteur fixé au plafond.

La mise en place de cet équipement permet aux enseignants d'utiliser en classe des ressources numériques élaborées dans le cadre de leur préparation de cours et/ou de bénéficier de celles qui sont directement obtenues sur internet et de les utiliser d'une manière interactive avec les élèves. Cette infrastructure, qui prend en charge l'écriture manuscrite, permet également de réaliser des projections vidéo et de conserver l'ensemble des cours élaborés par les enseignant-e-s sur un support externe ou sur un serveur interne afin de pouvoir les réutiliser, soit avec une autre classe, soit dans un autre cours, et d'avoir, pour chaque enseignant-e, un suivi des activités



d'enseignement menées avec les élèves dans les différentes classes concernées.

Les 5 salles informatiques et les 22 salles multimédias sont chacune dotées de 25 ordinateurs standards avec écrans (24 postes pour les élèves et 1 poste pour le maître) et d'une imprimante laser de groupe partagée entre tous les postes de chaque classe. Il s'agit notamment de pouvoir donner des cours de bureautique et/ou de toute autre matière dispensée dans l'école (comptabilité, gestion intégrée d'une entreprise, cours de langue ou de mathématique par exemple). Les salles multimédias qui sont également dévolues à l'apprentissage des langues doivent être équipées d'un écran supplémentaire pour le poste enseignant-e afin de permettre la gestion des activités concernées au sein de la classe ainsi que le contrôle des élèves dans le cadre des activités d'apprentissage des langues.

En ce qui concerne les deux salles dévolues à l'application commerciale dans les domaines des sciences et des arts, il convient de prévoir un équipement TNI standard ainsi que des équipements complémentaires spécifiques adaptés aux projets professionnels d'infographie, de marketing et de design pour les activités artistiques.

En sus des équipements des classes, il convient également de prévoir des équipements informatiques pédagogiques.

17 postes informatiques sont prévus dans les salles de travail des maîtres afin de permettre aux enseignant-e-s de travailler sur des postes partagés pour leurs préparations de cours ou d'épreuves ou pour réaliser des tâches liées à la gestion scolaire (évaluation, absences, etc.)

Les utilisatrices et utilisateurs (enseignant-e-s et élèves) du centre de documentation ont à leur disposition 8 PC pour la consultation et une salle de travail de 25 places dédiées aux élèves.

Le bâtiment sera équipé également d'un système d'information (type Bswiss) permettant de publier en temps réel des informations concernant l'organisation des cours ainsi que des annonces à portée journalière ou à caractère général. En fonction de la répartition des locaux et des circulations dans le bâtiment, il y aura 11 points d'information, qui sont à raccorder au réseau et doivent être équipés d'écrans de grande taille. Cette infrastructure est nécessaire pour assurer une communication interne efficace dans l'établissement.

Sur le volet infrastructure, les ressources de type serveur permettant le stockage de données utilisateurs et des données techniques nécessaires à la gestion des équipements pédagogiques du site sont également incluses dans le présent PL, tandis que l'infrastructure de type WiFi répondant aux normes

et contraintes du domaine pédagogique afin de permettre l'usage du matériel personnel des enseignant-e-s et des élèves, est intégrée à la L 11264.

S'agissant des logiciels, afin de répondre aux besoins de l'école en matière de formation professionnelle dans les filières commerciales, il convient de déployer sur tous les postes de l'école MS Office ainsi que les logiciels spécifiques pour la comptabilité et la gestion intégrée d'une entreprise. A ces éléments de base viennent s'ajouter le logiciel dévolu à l'apprentissage des langues et quelques logiciels spécifiques pour les activités pédagogiques prévues dans les salles de sciences et celles dévolues aux activités artistiques (logiciels de dessin).

Pour toutes les salles multimédias et informatiques du bâtiment, il est également nécessaire de déployer un outil permettant aux enseignant-e-s de contrôler et d'intervenir sur l'utilisation par les élèves des ordinateurs de la classe (logiciel de type Lanschool).

Enfin, les logiciels techniques nécessaires à la gestion et à la sécurité du parc et équipant l'ensemble des postes déployés au sein de l'école doivent également être prévus (les licences pour l'outil de gestion du parc (ZCM y compris le volet patch management) et logiciel anti-virus (MacAfee)).

En sus du volet d'équipement et logiciels liés aux besoins de l'école de commerce, le bâtiment de Frontenex abritera également l'ESIG (Ecole supérieure d'informatique de gestion). Cette école a d'autres besoins en logiciels qui sont liés à ses activités d'enseignement spécifiques. Ceux-ci sont toutefois déjà couverts par les licences existantes qui seront transférées à Frontenex.

#### **4. Conclusion**

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi qui permettra l'équipement de l'Ecole de Commerce de Frontenex en cours de construction, et dont la mise en service est prévue pour la rentrée 2017.

#### Annexes :

- 1) *Préavis financier (art. 30 RPF CB – D 1 05.04)*
- 2) *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant du projet (art. 31 RPF CB – D 1 05.04)*
- 3) *Planification des dépenses et recettes d'investissement découlant du projet, le cas échéant (art. 31 RPF CB – D 1 05.04)*



REPUBLIQUE ET  
CANTON DE GENEVE

## PREAVIS FINANCIER

*Ce préavis financier ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.*

### 1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

- ♦ Projet de loi présenté par le département de l'instruction publique, de la culture et du sport.
- ♦ Objet : Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 3 590 000 F pour l'acquisition de l'équipement de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries
- ♦ Rubrique(s) budgétaire(s) concernée(s) : 0323 5061 et 0411 5062.
- ♦ Politique(s) publique(s) concernée(s) : A - Formation
- ♦ Coût total du projet d'investissement :

Dépenses d'investissement	3.59
- Recettes d'investissement	0
= Investissements nets	3.59

- ♦ Coût total du fonctionnement lié :

Charges liées de fonctionnement	0.22
- Revenus liés de fonctionnement	0
= Impacts nets sur les résultats annuels	0.22

- ♦ Planification pluriannuelle de l'investissement :

(en mio de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Dépense brute	0.00	3.1	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	3.6
Recette brute	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Invest. net	0.00	3.1	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	3.6

- ♦ Planification des charges et revenus de fonctionnement liés et induits :

oui    non   Les tableaux financiers annexés au projet de loi intègrent la totalité des impacts financiers découlant du projet.

(en mio de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Dès 2023
NET LIE et INDUIT	0.00	-0.28	-0.18	-0.41	-0.52	-0.52	-0.52	-0.52

♦ Planification financière (modifier et cocher ce qui convient) :

oui  non Le crédit d'investissement est ouvert dès 2017 conformément aux données des tableaux financiers.

oui  non Les charges et revenus de fonctionnement liés et induits de ce projet sont inscrits au budget de fonctionnement 2016.

oui  non Le crédit d'investissement et les charges et revenus de fonctionnement liés et induits de ce projet sont inscrits au plan financier quadriennal 2016-2019.

oui  non Ce projet génère des charges de fonctionnement liées nécessaires à sa réalisation (ces charges n'étant pas comprises dans la demande de crédit du présent projet de loi, elles doivent faire l'objet d'une inscription annuelle au budget de fonctionnement).

oui  non Autre(s) remarque(s) : Les charges de fonctionnement liées feront l'objet d'une demande de 0.22 MCHF dans le cadre de l'élaboration du PB 2017.

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux procédures internes adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 9 février 2016 Signature du responsable financier du département investisseur :   
P. Tissot

Genève, le : 3 février 2016 Signature du responsable financier du département investisseur :

  
Dominique RITTER  
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER

## 2. Approbation / Avis du département des finances

oui  non Remarque(s) complémentaire(s) du département des finances :

Genève, le : 4 février 2016 Visa du département des finances :   
A. KOSSET

N.B. : Le présent préavis financier est basé sur le PL, son exposé des motifs, les tableaux financiers et ses annexes transmis le 26 janvier 2016.

**1. PLANIFICATION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT DU PROJET**  
**Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 3 590 000 F pour l'acquisition de l'équipement de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries**

**Projet présenté par le DIP**

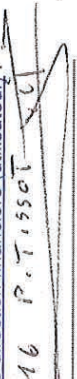
(montants annuels, en millions de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Dépenses d'investissement	0.0	3.1	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	3.6
Recettes d'investissement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissement net	0.0	3.1	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	3.6
Matériel tech. - Pédagogique, sci 10 ans	0.0	1.9	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	2.3
Recettes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Informatique (DGS) - Eqpmts sp 6 ans	0.0	1.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3
Recettes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aucun	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aucun	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Remarques :

Date et signature direction financière (investisseur) :

M.2.2016 

Date et signature direction financière (utilisateur) :

14/02/2016 P. Tissot 

**2. PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DU PROJET**  
**Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 3 590 000 F pour l'acquisition de l'équipement**  
**de l'école de commerce de Frontenex à Chêne-Bougeries**

**Projet présenté par le DIP**

(montants annuels, en mio de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	dès 2023
<b>TOTAL charges liées et induites</b>	<b>0.00</b>	<b>0.28</b>	<b>0.18</b>	<b>0.41</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>
Charges en personnel [30]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biens et services et autres charges [31]	0.00	0.22	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.07	0.18	0.41	0.52	0.52	0.52	0.52
Intérêts [34] 2.125%	0.00	0.07	0.07	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08
Amortissements [33 + 366 - 466]	0.00	0.00	0.11	0.33	0.45	0.45	0.45	0.45
Subventions [363 + 369]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres charges [30 à 36]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL revenus liés et induits</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Revenus [40 à 46]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT NET LIE ET INDUIT</b>	<b>0.00</b>	<b>-0.28</b>	<b>-0.18</b>	<b>-0.41</b>	<b>-0.52</b>	<b>-0.52</b>	<b>-0.52</b>	<b>-0.52</b>
RESULTAT NET LIE	0.00	-0.22	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTAT NET INDUIT	0.00	-0.07	-0.18	-0.41	-0.52	-0.52	-0.52	-0.52

Remarques :

Date et signature direction financière (investisseur) :

M. 2. 2016

Date et signature direction financière (utilisateur) :

11/02/2016

P. Tisser